

Prades-le-Lez **Le mur végétal, matériau d'écoconstruction**

ENTRETIEN

→ **Jean-François Daures** évoquera, demain, les atouts de l'architecture végétale à la MDE

Comment vous êtes-vous intéressé aux murs végétaux ?

Je fais entrer la plante dans le bâtiment de manière fonctionnelle. Je m'y suis intéressé au début des années 2000, avant que les murs végétaux ne soient connus. Je me suis associé au Cirad qui a relevé les gants. J'ai créé la société Greenwall en 2004 avec des partenaires financiers et techniques. Nous avons mis au point un programme de recherche et de développement pendant trois ans. J'ai coordonné les débats en tant qu'architecte. Nous avons déposé deux brevets internationaux avec René Lecoustre, l'ingénieur structure.

Où vos réalisations sont-elles visibles ?

Un mur pilote a été réalisé à l'école d'architecture de Montpellier, puis à la serre amazonienne au zoo de Lunaret. Nous avons posé 5 000 m² de murs végétaux sur 60 sites en France.



« Le mur végétal oscille entre 600 et 900 € le m² », explique J.-F. Daures.

Nos clients sont des collectivités, des groupes commerciaux, des promoteurs ou bien des particuliers.

Quelle différence entre jardin vertical et mur végétal ?

Ce sont deux familles de produits différents. Le jardin vertical a un intérêt décoratif. Le mur végétal a des performances techniques attendues en matière thermique et acoustique. La température d'un mur exposé au soleil

peut diminuer de 15° tandis qu'en hiver, la lame d'air en fait un mur manteau qui protège des intempéries. Le bilan énergétique du bâtiment est amélioré. Nos réalisations ont également la certification A4 du CSTB pour l'absorption du bruit. La différence s'entend à l'oreille. Pas besoin de machine. Le mur végétal améliore le confort acoustique, énergétique et esthétique.

C'est un vrai matériau d'écoconstruction à la diffé-

rence du jardin vertical qui fonctionne avec de simples jardinières.

C'est un matériau purement écologique ?

Le mur végétal joue sur les trois piliers du développement durable : écologique, économique et social. Cela ne sert à rien de faire un bâtiment développement durable si on ne se soucie pas d'économie et de social.

Quel en est le coût ?

Un jardin végétal, signé par un grand nom d'artiste, peut atteindre 1 500 à 2 000 €/m². Le mur végétal oscille entre 600 et 900 € le m².

Votre société Greenwall est en plein essor ?

Greenwall réalise 1,5 M€ de chiffre d'affaires avec 9 salariés. La société, basée à Alès, s'est développée au sein de la pépinière Myriapolis.

Recueilli par Cathy SOUN

► **Conférence-débat, demain, à 15 h 30, autour du livre de Jean-François Daures "Green architecture et murs végétaux", dont la sortie est prévue en février 2011 aux éditions Eyrolles. Entrée libre. Contact : 04 99 62 09 40.**